Année XIX. N° 498. 5 Octobre 1918.

LE RÉVEIL
COMMUNISTE - ANARCHISTE.

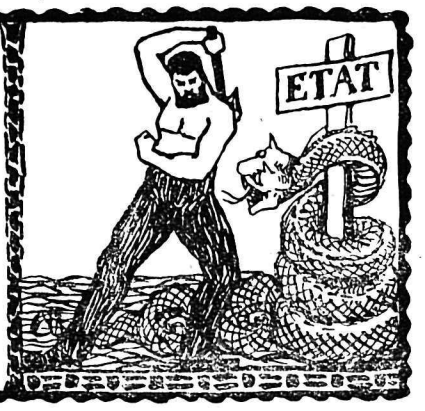

SUISSE ET ITALIE
Abonnement : une année, fr. 3 ; six mois, fr. 1.50
Le numéro : 5 centimes

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS
Adresser lettres et mandats :
LE RÉVEIL, *rue des Savoises, 6*, GENÈVE (Suisse)

UNION POSTALE UNIVERSELLE
Abonnement : une année, fr. 5 ; six mois, fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

Toujours les bombes

Bien que la *Tribune de Genève* — toujours au courant des faits de l'instruction, alors que le juge ne permet pas la plus anodine communication de l'avocat à l'accusé ou *vice-versa* — ait annoncé, voici tantôt trois semaines, que l'instruction de l'affaire des bombes de Zurich venait de faire un grand pas à la suite d'aveux formels d'un accusé, mort au lendemain de ses déclararions, nous sommes toujours dans l'ignorance complète de ce qui se passe dans les prisons de Zurich et surtout dans le cabinet du juge Otto Heusser. Toujours disposé à l'interview lorsque se présente un journaliste de cinquième ordre, larbin de plume prét à toutes les besognes, il conserve une attitude de sphynx lorsqu'il est très très honnêtement convié à mettre fin à l'intolérable régime qu'il fait appliquer aux accusés, ou alors à dire qu'elles sont les extraordinaires raisons qui font ressuciter des pratiques d'inquisition pour les détenus de Zurich, dont notre ami Bertoni, contre lequel nous persistons à ne voir aucune charge qui puisse soutenir un examen public. Les notes tendancieuses que le juge fait publier par la *Tribune* ne sauraient en aucun cas être des preuves contre notre ami ; elles ne prouvent que la grade partialité du juge, de même que son embarras d'échafauder une accusation contre Bertoni, malgré la durée inaccoutumée de l'instruction, encore que l'article 17 de la loi pénale de 1851 — celle qui est en vigueur — dit que : L'instruction a pour but :

La constation du fait et de son auteur poursuivie jusqu'à un point de *probabilité* tel que le prévenu puisse être mis en état d'accusation devant le tribunal.

Il faut croire qu'en ce qui concerne plus particulièrement notre ami, cette *probabilité* est difficile à établir pour que quatre mois après son arrestation, le juge en soit encore aux divagations de la *Tribune* de fin mai, bien qu'il ait eu recours à d'inusités procédés d'instruction. Il a interprêté la loi d'une façon étrange ; nous l'avons lue et bien qu'elle soit d'une grande élasticité et puisse prêter à chicane, comme tout ce qui a un caractère juridique, nous n'avons rien vu qui puisse justifier les procédés de M. Heusser.

L'article 18 dit : L'instruction n'est pas publique ; elle est dirigée par le juge d'instruction.

L'article 23 stipule : Il peut — le juge — ordonner l'arrestation du prévenu. Il surveille et visite les prisons et donne au geôlier des ordres sur la manière dont les prévenus doivent être traités et gardés.

Dans ces textes il n'y a rien qui fasse allusion aux odieux procèdés dont sont victimes les incarcérés de Zurich ; non seulement le monstrueux secret n'est pas prévu, mais même l'arrestation de l'accusé n'est pas considérée comme obligatoire ; c'est dire la façon arbitraire dont le juge interprête la loi. C'est encore le juge qui prend sur lui — dans quel but ? — de faire subir aux détenus des restrictions alimentaires, en leur interdisant de recevoir des vivres que leurs parents ou leurs amis pourraient leur envoyer. C'est lui également qui fait interdire toute lecture. Sont-ce les nécessités de l'instruction qui exigent ces inhumaines rigueurs ? Evidemment non. Cela est le fait du seul bon plaisir du juge qui pourrait aussi bien faire arracher les ongles des accusés s'il estimait que cela corserait son dossier dans le sens par lui désiré. La loi n'implique aucune limite de temps aux extravagances du juge. L'article 20 dit bien que la chambre d'accusation peut donner au juge des ordres formels sur réquisition du ministère public fédéral ou sur le pourvoi du prévenu.

Ce droit du prévenu au recours est illusoire, lorsque ce prévenu est soumis à un secret tellement rigoureux que toute communication avec son défenseur lui est interdite.

En somme, il en va de la réalité comme dans la *Robe rouge* de l'académicien Brieux : le juge d'instruction a tous les pouvoirs et ses victimes sont dépouillées de tout moyen de recours contre ses fantaisies criminelles. L'on se demande pourtant si, dans les hautes sphères de la justice fédérale, l'on veut laisser se poursuivre les infamies de l'instruction des bombes de Zurich jusqu'à ce que le dénouement soit aussi comme au théâtre ?

La loi étant muette sur le droit des victimes et personne ne voulant corriger l'horreur de la loi, veut-on laisser aller les choses jusqu'au jour où un désespéré — ou un homme courageux — usera du seul moyen que la tyrannie laisse aux opprimés de se faire entendre ?

Craint-on plus simplement d'ouvrir un dossier dans lequel il y a des cordes de pendus et, peut-être, des agents provocateurs à la solde des diplomaties étrangères.

A. A.

Le *Genevois* a annoncé que le sieur Crétin, artificier à Plan-les-Ouates, qui s'est suicidé à la suite de la découverte de bombes chez lui, était signalé comme anarchiste dangereux. Nous déclarons catégoriquement que Crétin était inconnu dans les milieux anarchistes. D'ailleurs, ce qu'en dit de lui le *Genevois* montre suffisamment que cet individu était tout le contraire d'un anarchiste et songeait davantage à gagner de l'argent pour de bourgeoises satisfactions qu'à travailler à l'avènement d'un monde d'où sera bannie toute spéculation.

Droit et Liberté

Il faudrait vraiment posséder une dose de naïveté pour accorder le plus minime crédit aux phrases ronflantes des hommes d'Etat qui depuis quatre ans prétendent lutter pour la justice, la liberté, le droit des peuples, etc., etc. En matière d'hypocrisie, il semble que ces gouvernants en ont à revendre aux dirigeants des nations centrales.

C'est à l'observation de la vie et des faits que l'on peut juger ce que valent toutes les belles phrases des bavards gouvernementaux. Ce n'est guère édifiant, et ce qu'il y a de regrettable c'est de voir certains journaux se mettre à la remorque de ces gens et assurer à leurs lecteurs que la tuerie apportera aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes, le droit de discuter et de conduire leurs affaires comme ils l'entendent., après avoir même été admis à participer aux discussions d'où sortira la paix. Comme bourrage de crânes, c'est parfait.

Il n'y a rien comme les faits, comme la vie, pour vous apprendre que la grandiloquence des Clemenceau, des Lloyd George, des Wilson et *tutti quanti* est de celle qui, de tous les temps, a servi à berner les peuples pour mieux les maintenir sous la botte capitaliste et impérialiste. Pour ce sinistre triumvirat, le peuple n'a en réalité qu'un droit : celui de tuer et de se faire tuer. Hors de là, il n'a qu'à se taire, et lorsque quelques-uns se permettent de faire entendre un son de cloche autre que celui de la guerre, on les muselle à coups d'amendes, de mois et d'années de prison, bien heureux qu'ils doivent s'estimer si on ne les traîne pas au poteau.

En Angleterre, ces temps derniers, il a été distribué des quantités de mois d'emprisonnement à des gens qui pensent qu'il serait temps de mettre fin à la guerre et qu'un accord pourrait intervenir sans léser les parties en présence. L'Angleterre, dont le libéralisme fut chanté sur tous les tons, possède également une classe de « junkers », qui tient sous sa dépendance les affaires de l'Etat. Cette classe entend tirer profit de la mêlée sanglante, et pour cela, elle ne supporte aucune note discordante quant a la nécessité d'aller jusqu'au bout. Elle est libérale... à condition qu'on ne se mette pas au travers de ses desseins et de ses intérêts. Et évidemment, l'Angleterre lutte pour le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Voir Egypte, par exemple !

La France — la France de la Révolution, air connu — a sur tous ses édifices publics, y compris les prisons, inscrit les mots : Liberté, Égalité, Fraternité. Ce ne sont que des mots, hélas ! Et après quatre ans, pendant lesquels le peuple donna le meilleur de lui-même, seuls les forbans de la finance et des sphères gouvernementales ont encore le droit de disposer du peuple et de son sang. Il s'y passe des choses si incroyables qu'elles prêteraient à rire si nous n'étions dans des temps si douloureux. Dans nul pays, le mouchardage, l'espionnage, les tracasseries ne fleurissent autant qu'en France. Et pourtant, on sait que tracasseries, espionnage et mouchardage sont à la mode partout. Mais la France a un flic insurpassable. Clémenceau, qui, il y a douze ans, inventait des complots chaque fois qu'il en estimait la nécessité pour assurer le maintien de son autorité et de celui de sa classe, a trouvé le « défaitisme ». Défaitisme, c'ést très élastique, on ne sait où cela commence et où cela finit, pour la bonne raison que cela ne dit rien en réalité. Mais précisément cela permet de pourvoir les prisons, et même le poteau. Deux exemples, pris entre mille, donneront une idée du régime de terreur qui règne outre-Jura. Un mutilé de la guerre, donc un qui possède ou devrait posséder, semble-t-il, le droit de dire son mot, vient d'être condamné à six mois de prison. Il était accusé de défaitisme pour avoir dit à ses voisins : « La guerre, si ça continue comme voilà, elle va durer sept ans. » Incroyable, mais vrai pourtant. Le deuxième exemple : un autre mutilé de la guerre s'est vu octroyer trois mois de prison pour défaitisme. Il a été condamné par défaut, étant donné qu'estimant l'accusation tellement absurde, il ne s'en était pas occupé. Après ça, on aura encore le toupet de nous abasourdir avec les mots : droit, justice et liberté...

Mais le record en cette matière, comme en beaucoup d'autres, est détenu par l'Amérique. Ah ! ces Américains, excentriques en tout, ils aiment à se distinguer. Dans ce pays « démocratique » et « libéral », on ne se contente pas de mois de prison pour rendre muets les adversaires de la guerre. On les assimile aux pires assassins, et par conséquent on leur réserve les peines prévues pour ceux-ci. Ainsi Debs, l'ancien candidat socialiste à la présidence de la république, est condamné à dix ans de prison pour avoir conseillé aux ouvriers de s'enrôler. On a beau lire et relire pour s'assurer si on n'est point le jouet d'une erreur d'optique ; mais, hélas ! il faut bien se rendre à l'évidence : c'est bien dix ans de prison... Et dans ce pays, tous les journaux qui sont contre la guerre sont supprimés.

Il est connu que la guerre sous-marine, le torpillage du *Lusitania* et autres actes inhérents à la guerre, qui ne peut être que barbare, n'ont pas été les causes réelles de l'entrée en scène des Etats-Unis. Il y a la cause économique. Les économistes américains ne se gênaient point de démontrer que leur pays regorgeait d'or et qu'il était urgent de le décongestionner. Il fallait également prévoir l'après-guerre et s'assurer, par son admission autour du tapis vert, des débouchés économiques plus conséquents, lesquels remplace-

ront fort avantageusement une conquête de territoires.

Ce côté primordial des raisons de la part active prise par la république à la guerre a été dénoncé par les hommes qui ne se laissent point bourrer le crâne par des mots. Alors, il était de mise de les emprisonner, et pour longtemps, à seule fin qu'ils ne puissent, même au lendemain de la guerre, démontrer les crimes voulus par le capitalisme américain et attirer la vengeance populaire.

Et après cette férocité des dirigeants du pays de Wilson, il y aura encore des braves gens pour nous retenir exclusivement sur la barbaire allemande et les excès bolchevistes — si excès il y a. Cette barbarie ne vaut ni plus ni moins que le « libéralisme » des pilotes de l'Entente. Mais pour les besoins de la cause, on se bouche les yeux et l'encrier se trouve vidé lorsqu'il a suffisamment noirci boches et bolcheviki.

L'Italie ne pouvait rester en arrière et elle se devait de suivre les traces de ses alliés. Aussi a-t-elle trouvé un moyen raffiné de barbarie : elle emprisonne tout simplement les parents des déserteurs. Dans sa nudité, le fait se commente de lui-même.

Il serait tout de même temps que les sinistres farceurs du jusqu'auboutisme, de la justice, de la liberté, du droit des peuples et autres articles du même goût, veuillent bien avoir l'honnêteté de reconnaître la vérité : à savoir que pour tous les gouvernements, quels qu'ils soient, centraux, alliés ou neutres, le peuple n'est bon qu'à se faire massacrer pour le bien-être et les intérêts de ses maîtres actuels. Mais c'est sans doute trop demander car une vérité si évidente ne peut être reconnue par les bourreurs de crânes. IXE.

LA GLOIRE

> Il y a le nom et la chose ; le nom c'est une voix qui remarque et signifie la chose ; le nom, ce n'est pas une partie de la chose, ny de la substance ; c'est une pièce estrangiere joincte à la chose, et hors d'elle.
>
> *Montaigne.*

« Allez, enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé », a dit M. Clémenceau.

Dans la bouche de ce vieillard, ces mots évoquent l'acte du tigre repu, tuant encore pour assouvir son amour du sang.

Quelle terrible chose que ce vieil homme et tous ses congénéres d'autres pays, ayant déjà un pied dans la tombe, ayant vécu, ayant profité de toutes les choses belles et bonnes que la vie offre, et envoyant, d'un cœur léger, toute la jeunesse vers les abattoirs mondiaux.

Pour eux, c'est la gloire. « Le mot » comme le dit si bien Montaigne.

Mais pour les grands troupeaux descendants de ceux de Panurge, c'est « la chose », avec toutes ses horreurs, la tuerie en masses, les blessures, les infirmités et le cortège de leurs souffrances. C'est la famille, le foyer abandonnés, dévastés perdus à tout jamais.

Voilà la gloire pour les peuples.

Pour eux, les vieux, c'est les honneurs, les décorations, les banquets, les discours dont ils se saoulent et dont ils ennivrent leurs sujets,

C'est la mort sans phases, sans « le mot » de tout ce qui est jeune, bien vivant, vigoureux, empli de facultés créatrices. Ce sont les producteurs de la richesse que l'on détruit. Le monde entiers se dévore les entrailles, comme certains animaux qui se mangent eux-mêmes sans se douter du mal qu'ils se font. C'est Ugolin, dévorant ses enfants pour leur conserver un père.

Il me souvient d'avoir, dans ma jeunesse, entendu émettre une théorie sur la guerre et les armées par un vieux de la vieille. Pour paradoxale qu'elle paraisse, je la donne.

« On devrait, disait-il, ne recruter les armées que parmi les hommes ayant dépassé la cinquantaine. Eux, au moins, n'ont presque plus rien à espérer ; ils sont vieillis, fatigués ; ils ont, suivant leur classe, profité de la vie et ne sont plus aptes à produire, à créer, à procréer. Ils sont en somme des déchets d'humanité et leur perte serait moins préjudiciable que celle de la jeunesse que l'on fait faucher sur les champs de bataille. »

Ils aurait « la chose » eux et non seulement « le mot ». Et les guerres seraient sans doute moins longues, puisque la vieillssse a plus d'expérience que la jeunesse.

Car après tout, le mot de Juvénal, sera toujours vrai : « Que sera la plus grande gloire, si elle n'est que la gloire ? » D.

UNE INTERVENTION

Une dépêche d'agence annonce que le consul suisse à Moscou est intervenu auprès du Conseil des commissaires du peuple pour faire cesser les exécutions des forbans, profiteurs de l'ancien régime, qui travaillaient à une restauration monarchique. Depuis l'intervention du consul suisse, une protestation collective des représentants des Etats neutres a été remise aux gouvernants russes.

Remarquons tout d'abord que tant qu'il n'y a eu que des emprisonnements et des mises à mort de révolutionnaires contraires aux conceptions de Lénine et consorts, aucune protestation n'a été remise aux dirigeants de la République des Soviets. Par exemple, les représentants neutres ont laissé assassiner de nombreux révolutionnaires pour venger le comte Mirbach, exécuté sommairement et sans comédie judiciaire, pour avoir trop activement travaillé contre la révolution. Ces messieurs pensaient probablement que les révolutionnaires qui tombaient dans une lutte fratricide étaient autant de forces perdues pour la révolution et capables de s'opposer aux tentatives réactionnaires.

Les sentiments humanitaires n'ont fait vibrer les cœurs des divers diplomates neutres accrédités en Russie que lorsque les bandits tsaristes commencèrent à être châtiés, selon la loi sanglante qu'ils imposèrent pendant si longtemps à la Russie, pour les nombreux crimes qu'ils commirent avant et depuis la révolution. Il est également annoncé que les Etats neutres prendraient des mesures de rigueur contre les ressortissants russes si les mesures de répression contre les bourgeois réactionnaires ne cessaient pas.

Cette intervention des Etats neutres dans les affaires de la Russie révolutionnaire est inadmissible. Légalement, puisqu'il faut parler de loi, c'est un attentat à la souveraineté russe ; moralement, les gouvernements bourgeois ne sont pas qualifiés pour une semblable intercession. Sans un mot de blâme, ils ont assisté au massacre des Arméniens par les hordes du sultan rouge ; ils sont de même restés impassibles en présence des horreurs du tsarisme. Aucun homme d'Etat ne s'est élevé publiquement et officiellement contre et n'a proposé une action pour faire cesser les déportations, les pendaisons, les fusillades et les expéditions de brigandage, dites de répression, organisées par Nicolas II et ses ministres. Non seulement personne, parmi les officiels, n'a n'a rien tenté pour empêcher la continuation de ces abominations, mais de partout — et de Suisse plus particulièrement — l'on a rabattu vers les gibets russes les malheureux qui avaient réussi à s'en éloigner. En ce temps-là, ceux qui étaient pourchassés par les assassins tsaristes se dépensaient pour l'avènement d'un monde plus libre. Les dirigeants des gouvernements capitalistes trouvaient donc naturel que la potence fut la récompense donnée à ces hardis pionniers.

Aujourd'hui, ceux que frappent les bolchéviki sont d'opulents réactionnaires qui veulent ramener l'ancienne nuit, seul Etat qui convienne à leurs mœurs de lugubres rapaces. A ce titre, ils ont droit à l'assistance des agents de la plus vieille démocratie.

Nous protestons contre cette aide apportée à la réaction russe au nom de l'humanité, alors que cette même humanité ne s'est pas sentie outragée par les traitements infligés aux habitants de Belgique et du nord de la France par les hordes germaniques. De même nos gouvernants humanitaires n'ont pas trouvé répréhensible le massacre des révolutionnaires russes à mesure qu'avançaient les troupes allemandes. On approuvait au contraire tacitement, puisque ces fusillades se faisaient au nom du sacré ordre bourgeois et que chaque assassinat de révolutionnaire éloignait un peu le péril qui s'était levé des neigeuses plaines russes un matin de mars 1917.

En Finlande, avec l'aide de l'armée allemande, les réactionnaires ont égorgé plus de travailleurs qu'il n'y a eu de victimes dans toute la Russie depuis le début de la révolution. Tout cela sans l'ombre d'un jugement cher aux bourgeois occidentaux en mal d'assassinats. Pour être dénommée blanche, la terreur qui a régné et qui règne encore en Finlande est beaucoup plus rouge que n'a été et ne sera jamais celle décrétée par les révolutionnaires russes. Aucune protestation n'a été élevée contre ces égorgements et nous n'avons pas ouï dire que nos gouvernants songent à le faire. Leur esprit est bien plutôt tourmenté par la rédaction d'une adresse de félicitation — acceptable même par les ennemis de l'Allemagne — à envoyer au beau-frère de l'empereur Guillaume, que va élever son trône de roi de Finlande sur les cadavres de quarante mille ouvriers dont beaucoup ne revendiquaient pas autre chose que la république. La note de protestation remise à Moscou manque sincérité humaine. Elle ne vise qu'à sauver de la ruine un régime capitaliste qui ne s'est révélé vraiment grand que dans la tuerie et la destruction. Il ne dépend d'ailleurs que des bourgeois russes d'être à l'abri des coups des révolutionnaires. C'est de travailler loyalement à l'établissement d'un nouvel ordre de chose, d'où seront bannis les privilèges iniques. La révolution russe avait débuté par une embrassade. Le sang n'a coulé que lorsque les révolutionnaires ont vu que les agissements des anciens maîtres n'avaient d'autre but que l'étranglement de la révolution et le retour aux anciennes criminelles pratiques.

Ils y retournent

Il y a quelques semaines, nos journaux étaient remplis d'accusations et d'insultes vis-à-vis du régime russe actuel. A leurs insanités quotidiennes, ils ajoutaient celle que les Suisses rentrant de Russie dans leur pays étaient dans un lamentable état à cause de la terreur, des exactions et des privations qu'ils eurent à subir de la part des agents bolcheviki. Aujourd'hui, les mêmes journaux déchantent. Ces rapatriés, qui connaissent à peu près ce qui se passe dans la grande république pour y avoir vécu sous le nouveau régime, ces rapatriés viennent de manifester l'ardent désir de retourner chez leurs soi-disant bourreaux. Même un important convoi est déjà reparti. Et la *Tribune de Genève*, par un dépit mal dissimulé, de leur souhaiter ironiquement bon voyage ! Si nous étions un Delécraz, nous ajouterions qu'elle a voulu dire : bon débarras...

Qu'est-ce à dire ce retour en Russie, sinon que dans ce pays, malgré tous les mensonges débités par d'innombrables détraqués, la vie y est même plus supportable qu'en Suisse ?

Après les " affaires " de Bienne

La *Berner Tagwacht* ayant accusé le président de la ville de Bienne d'avoir interdit les manifestations publiques, le Conseil communal a protesté en disant que cette mesure avait été prise à l'unanimité.

Et le Conseil municipal de Bienne compte dans son sein trois socialistes ! On sait qu'un certain nombre de travailleurs sont en prison depuis deux mois, et attendent pour être jugés, à la suite des bagarres avec la police, les pompiers et la troupe. C'est M. Wysshaar, le préfet socialiste, qui préside à leurs destinées, et il paraît qu'ils n'ont point méconnu le passage à tabac. C'est du propre pour notre démocratie et les représentants de la classe ouvrière !

Mais ces victimes de notre belle civilisation ne sont pas totalement oubliées par les travailleurs. Un journal local annonce que la *jeunesse ouvrière* (de langue allemande) a repris son activité et son premier souci fût de songer à leur venir en aide. On décida la création d'un fonds pour améliorer leur pension et leur faciliter la reprise du travail lorsqu'ils seront remis en liberté. C'est la meilleure réponse à tous les pontifes du mouvement ouvrier qui trouvent que le *lumpen-proletariat* devrait toujours tendre la joue gauche lorsqu'il reçoit une gifle sur la droite.

AUX CAMARADES

La réaction gouvernementale toujours plus rigoureuse, et les iniquités dont sont victimes nos camarades, nous font à tous un devoir de lutter avec énergie pour assurer les maigres droits qui n'ont pas disparu dans la tourmente.

D'autre part, plus que jamais, l'heure est grave. Dans un avenir peut-être très proche, le prolétariat va être appelé à de redoutables responsabilités.

Il est indispensable que nous soyons prêts à assurer notre part d'actions. Que tous les camarades soient vigilants et nous aident à poursuivre le bon combat que mène ce journal.

La vraie justice pour tous

Sous ce titre l'article suivant a paru dans le *Genevois*.

Le journal auquel il était destiné et qui a refusé de l'insérer est, sans doute, un organe de ces « champions du droit » qui, depuis quatre années, laissent tomber de leurs lèvres ou de leurs plumes que des invocations à la justice à appliquer aux Allemands, selon la méthode du docteur Clémenceau. En considérant le mode d'application et ceux chargés de la chose, il est visible que cette justice tant prônée et qui doit être la conséquence du triomphe du droit sur la force, n'a rien de commun avec la justice tout court, qui pourrait parfaitement s'administrer sans le massacre préalable de quelques millions de pauvres diables. C'est peut être pour cette raison qu'on en veut pas. Les maîtres de partout excellent à faire miroiter aux yeux des peuples de lointaines et très indispeusables conquètes, à seule fin de leur faire oublier les possibles et très souhaitables améliorations à leurs propres conditions de vie. En les envoyant planter le drapeau du droit dans les pays voisins, les gouvernants font oublier aux soldats qu'ils sont eux-mêmes porteurs du carcan, et qu'il leur serait plus facile de l'arracher que de prendre part à de prétendues expéditions de libération.

Une presse asservie s'emploie d'ailleurs à cette universelle tromperie des gouvernés. C'est pour cela que des colonnes peuvent être quotidiennement noircies pour glorifier les exploits des soudards et les grands mérites des gouvernants, mais qu'il n'y a pas de place pour quelques lignes en faveur d'un ouvrier victime de la plus flagrante injustice.

Genève, le 25 septembre.

Monsieur le rédacteur,

Puis-je demander au *Genevois* de bien vouloir insérer les lignes suivantes, écrites il y a une quinzaine de jours et dont la publication a été refusée par un journal de notre ville :

« Profitons de cette bonne fortune de ce qu'un multimillionnaire bien pensant (naturellement !) émeut les journalistes du droit et de la justice pour parler de Bertoni qui n'est qu'un ouvrier intellectuellement indépendant.

Bertoni a été arrêté le 22 mai. Depuis ce jour il a comme un avant-goût de l'enfer, moins le feu. Claquemuré, il ne peut ni lire, ni écrire ; il ne peut pas recevoir de vivres ; il ne voit que son géôlier et le juge d'instruction, M. Otto Heusser, qui s'est d'emblée posé en ennemi, contrairement à son devoir, par ses déclarations au reporter de la *Tribune*. Le fait est si intolérable que si nons n'étions pas émasculés par l'autocratique régime des pleins pouvoirs, M. Heusser eût été dessaisi immédiatement, j'aime à le croire. Mais le bolchékisme suisse, pour n'être pas allé aussi loin que le russe. l'a pourtant précédé dans la voie de l'arbitraire et Lénine, qui a pu prendre des leçons de « démocratique » chez nous avant de nous quitter, n'a guère eu que le tort d'exagérer les méthodes plus astucieuses de nos dictateurs.

Que réclamons-nous ? Le droit, rien que le droit pour Bertoni, pour Bloch, pour d'autres, pour tous. Le principe de la défense est incontestable : il faut que le prévenu, qui souvent n'a pas le talent ou la présence d'esprit nécsssaires pour se défendre, puisse se choisir un conseil. Et s'il néglige d'en choisir un, le juge lui-même doit l'en pourvoir d'office, à peine de nullité de procédure. Aucun peuple de l'antiquité, que je sache, n'a enfreint à cette règle. Il faut être en Suisse, au XXe siècle, pour que le choix d'un défenseur soit interdit. Le prétexte qui colore ce refus est que l,instruction est secrète. Secrète, c'est-à-dire obscure, ténébreuse et sans garantie aucune que le juge fera son instruction à charge et à décharge. A charge, certes, elle est faite, car il est indubitable que M. Heusser déploie toute son activité à rassembler à défaut de preuves, des indices de culpabilité. Mais à décharge, non, car l'incarcéré, l'emmuré est mis dans l'impossibilité de déployer, par l'intermédiaire d'un avocat, une activité semblable. Comment empêchera-t-il donc la prévention de se former ?

Il serait odieux de se parer plus longtemps de stoïsme devant les lâches rigueurs de la justice issues des pleins pouvoirs. Nous protestons donc et bien que nous soyons rationnés aussi quand au droit de penser, de dire et d'écrire, nous protesterons sans restriction ni mesure. Nous ne voulons pas, chez nous, une « maison des morts ».

Louis AVENNIER.

P.-S. — Je lis que M. Odier est intervenu, à Pétrograd, en faveur des Russes jetés en prison, disant : « Les familles angoissées ne peuvent pas avoir de nouvelles sur le sort de leurs parents ; tout entretien avec les arrêtés est empêché et l'on interdit même l'envoi d'aliments aux prisonniers. Ces actes de violence incompréhensibles... » Quelle est cette comédie ? On proteste à Petrograd, alors qu'en Suisse on fait exactement ce qu'on reproche aux Bolchevikis.

La « soif du gain »

Le Consistoire de l'Eglise protestante genevoise a rédigé un mandement, à l'occasion du Jeûne fédéral où il se plaint amèrement de la soif, de jouissances et de l'âpreté au gain qui caractérisent notre époque. « Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous sont avides de gain. Plusieurs cherchent de nos jours on ne sait quel bénéfice de guerre, et veulent posséder, pour jouir ». Y dit-on encore.

Ce sont des lamentations toutes conventionnelles et des larmes de crocodiles chez nos gens d'église. Comme si messieurs les pasteurs étaient des bonshommes qui vivent volontairement de la plus laide misère comme vivait, d'après la légende, leur maître Jésus ! Mais on sait que c'est le contraire. Ils ne connaissent pas les jours pénibles des travailleurs, leurs continuels soucis, leur pauvreté incurable. Ce n'est pourtant pas le temps nécessaire pour approfondir le problème social, qui leur manque, non. Leur rôle est celui de policier des consciences, de gendarme, de la morale, de cette morale d'esclaves et d'eunuques faite d'obéissance et de paresse intellectuelle, si profitable à la conservation de l'ordre établi. S'il en était autrement, on verrait, au moins ceux de ces messieurs qui possèdent une intelligence, revendiquer d'abord pour le travailleur le droit à la vie matérielle, la possibilité de nourrir convenablement ses enfants, avant d'exiger de lui une moralité aussi douteuse que celle de nos mômiers actuels. Car il ne leur serait pas malaisé de voir qu'avec le régime actuel de propriété individuelle, d'exploitation et de spoliation mutuelles, on ne peut s'attendre qu'à une course vertigineuse vers les jouissances factices que nous procure la civilisation capitaliste et à une corruption toujours plus profonde des mœurs ; maux sociaux auxquels il n'y a qu'un remède, la solidarité ouvrière par dessus les dogmes et les frontières, contre l'exploitation du travail et qui seule sera capable de sauver le monde d'une banqueroute complète.

Que le travail arrive à conquérir la place qu'il mérite dans la vie et les pasteurs n'auront plus besoin de pleurer sur la dépravation des mœurs.

M. A.

L'ATTACHÉ

Lors du récent procès de la bande d'espions allemands, en stigmatisant la sale besogne de ces individus, nous avions dit ce que nous pensions d'un Italien, contre-espion allié, qui, quoique expulsé de France, avait une officine à Annemasse dans une maison où sont installés des bureaux officiels français.

Les avatars de cet individu avaient donné lieu à une polémique. Comme son activité d'alors était dirigée contre les boches, les journalistes qui, à Genève, sont les champions patentés du droit, lui décernèrent un brevet d'honnêteté. A la suite de nous ne savons quoi, Perri s'est brouillé avec le sieur Casella, journaliste-policier, que Clemenceau impose à la Suisse, en lui faisant donner le titre d'attaché d'ambassade.

Pour rendre M. Casella présentable, le tigre lui a fait épingler à la boutonnière un bout de ruban rouge, ruban qui ne saurait tromper personne, la manière dont cette étoffe s'obtient étant connue. Casella, officier de la légion qui n'est pas d'honneur, comme disait Mirbeau, a été mis dans une très vilaine posture lors du procès intenté à la *Feuille* par une de ses créatures. A la demande du défenseur de Perri, qui était impliqué dans l'affaire, le chef de la sûreté de Genève, M. Vettiner, a déballé une partie du dossier de Casella, constitué par la police. Le seul commentaire qu'on puisse faire, est de dire que si Casella n'était pas « attaché », il serait coffré, ou pour le moins, comme il y a des égards avec les individus de son espèce, il serait expulsé. Mais Casella n'est pas seulement attaché, journaliste-policier ; il préside d'excellents banquets. Ses invités, qui se recrutent dans le monde de la politique et des gens de plume ont la reconnaissance du ventre. Ils font le silence sur sa besogne et le défendent avec acharnement contre ses accusateurs.

Celui qui paraissait le plus au courant de ses actions étant Perri, journalistes et politiciens se sont démenés pour le faire immédiatement emprisonné afin de purger la peine à laquelle il avait été condamné.

Le *Genevois*, en rappelant une vingtaine de condamnations, toutes honteuses, dit-il, prononcées contre Perri, déclare qu'il est une affreuse canaille, dont il est urgent de se débarrasser, sous pejne de souillure.

Dommage que le *Genevois* n'ait pas dit cela lorsque Perri faisait du contre-espionnage pour la France et qu'il était en bons rapports avec Casella, qui connaissait Perri mieux que nous.

Avec le portrait que nous ne voulons pas discuter, que le *Genevois* fait de Perri, nous pouvons aisément nous faire une idée de la valeur morale de Casella.

Nous demandons s'il suffit à ce pourvoyeur de poteau d'exécution d'être au service du Tigre et de présider des banquets pour qu'il soit tabou et fasse la loi à Genève. Les autorités, si rudes envers les pauvres diables, ne vont-elles pas l'inviter à exercer ailleurs son sale métier ?

MEETING DE PROTESTATION

Un meeting de protestation contre l'arbitraire de la justice fédérale et la procédure secrète aura lieu dans la grande salle de la Maison communale de Plainpalais, dans le courant de la semaine prochaine. Diverses personnalités locales prêteront leur concours.

Des affiches donneront les indications exactes.

« Une heureuse mesure »

Sous ce titre *La Suisse*, mais une *Suisse* nouvelle, qui ne nous avait pas habitué à tant d'amabilité, annonce que le Conseil fédéral a rapporté la mesure de refoulement des déserteurs aux frontières.

Voilà que tous ces indésirables, que la haine d'un Marcel Garnaud n'a pu atteindre, sont transformés en doux agneaux. « Heureuse mesure ». Voilà *La Suisse* et ses tenants, tous heureux de posséder parmi eux ces gens qui, il y a encore peu de temps, n'étaient que de sac et de cordé. Ce ne va plus être des camps de concentration, ni des colonies agricole pénitentiaires modèles qu'on va leur octroyer.

Pour célébrer cette « heureuse mesure », ne pourrait-on pas, d'abord, leur rembourser la caution versée par eux comme « droit d'asile » ?

Enfin, ce fameux « asile héréditaire », grâce à l'eau lustrale du haut Conseil fédéral, va redevenir ce qu'il était du beau temps du prince Napoléon, alors qu'il perpétrait son 2 décembre en Thurgovie.

Un indésirable de marque, s'il en fut, Pierre Kropotkine, éveille également dans le journal de la Cité, des sentiments qu'il n'a pas l'habitude de ressentir pour les anarchistes. Ce prince, dit-il, est une victime des révolutionnaires russes qui viennent de l'arrêter. Il nous le montre comme un saint du socialisme et pour un peu lui ferait offrir par notre ministre à Pétrograde un asile à Champel ou ailleurs, oubliant qu'il y a peu d'années, Kropotkine, venu se reposer à Lugano ou dans les environs, fut menacé d'expulsion par notre procureur de la Confédération. Mais où sont les imprécations d'antan ? La guerre est venue, les soviets de Russie et d'Olten, les bombes de Zurich, des juges de la lignée de saint Dominique et, alors, comme le vin sera cher cette année, et probablement les suivantes, on y met de l'eau.

« Heureuse mesure », que de changements apportés dans la ligne du volatil de la Cité ; après avoir entouré de dollars celui qui était non seulement le dernier dans les lettres de l'alphabet, pour le vomir, encore un coup de balai antiseptique parmi quelques rédacteurs qui sont la honte de la presse suisse, et on pourra commencer à lire *La Suisse*. qui le sera enfin.

LABIÉNUS.

CONVOCATION

Les réunions du groupe du « Réveil » ont lieu chaque vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, à l'ancienne Maison du Peuple, rue Dubois-Melly.

Prière à tous les camarades d'y assister.

MÉLANGE

Légitime défense.

Le monde d'ennemis tant souhaité par les tranche-montagnes dc la Germanie étant devenu une réalité, la situation des stratéges de ce pays manque de brillant. Les moulinets avec la massue allemande se font plus rares et l'ont met sur l'estrade des augures qui viennent dire au public international que les gestes gouvernementaux furent mal compris et que, loin de songer à faire violence aux peuples voisins, les cortéges avec canons et mitrailleuses ne se proposaient qu'une pacifique visite dc politesse; ce n'est que par suite d'une fâcheuse incompréhension des manifestations germaniques que de promenade à son début, l'affaire est devenue une terrible guerre. Traîtreusement attaqués par les Belges, qui n'ont pas su ou voulu comprendre que les canons et mitrailleuses qui se trouvaient dans les rangs allemands n'étaient là que comme des symboles de paix, les envoyés germains ont été contraints d'entreprendre la plus pénible lutte de légitime défense.

Ces discours, que je tradnis un peu librement, ne convaincront probablement personne. C'est qu'ils sont prononcés un peu tardivement et coïncident regrettablement avec des retraites trop élastiques pour être voules. Il aurait été bien plus avantageux de les tenir aux jours d'août 1914, lors de la marche triomphale à travers la Belgique et le nord de la France.

Nous ne voulons pas, comme les salariés jusqu'auboutistes, crier à la tartuferie par crainte de la paix. Sachant qu'à la guerre, ce sont surtout les os des pauvres diables qui écopent, nous préférons entendre les gouvernants parler de rameaux d'olivier que de poudre sèche. Si nous insistons sur leur hypocrisie pacifiste, c'est que nous voulons éviter une nouvelle duperie. qui laisserait inchangée la situation d'avant le conflit actuel. Il ne faut pas laisser accroire que la guerre n'est que le résultât d'un malentendu.

Cette guerre doit être la dernière, nous disent les sinistres pantins qui se trémoussent sur les tréteaux gouvernementaux; ce disant, ils agitent une mixture qui doit être un infaillible remède. Nous ne croyons pas à la vertu des ordonnances pacifistes faites par ceux qui naguère ne connaissaient de moyens préventifs contre la guerre qu'une bonne préparation militaire. Les gouvernants et tout le système économique sont responsables du désastre présent; il faut que les peuples en soient persuadés, pour qu'ils puissent prendre envers les premiers les mesures qui sont indiquées pour se garantir coutre un nouveau crime, et pour que l'organisation économique soit modifiée de façon à satisfaire les besoins de l'humanité au lieu des appétits de quelques forbans.

Lui aussi.

Tandis que la *Gazette de Lausanne* glorifiait l'« ange de l'assassinat », qui faillit faire passer de vie à trépas le chef du gouvernement russe, et que le journal conservateur vaudois ne dissimulait pas son regret du coup manqué, le *Journal de Genève* est satisfait que Lénine soit encore en vie. Oh! qu'on se rassure. Ce n'est pas parce que, chrétiennement, il a horreur du sang versé et qu'il réprouve la violence. Loin de là. Mais ces héritiers patentés de Calvin le faiseur de bûchers ont des préférences quant à la façon de donner la mort. S'ils condamnent la tentative d'assassiner Lénine, c'est parce qu'ils veulent qu'il finisse par la corde au lieu d'être simplement revolvérisé. Sûrement que s'ils avaient assez de franchise pour nous livrer toute leur pensée, nous apprendrions que l'autodafé a tous leurs suffrages et qu'il ne leur serait point déplaisant d'illuminer à nouveau la colline de Champel, qui a connu déjà les affres de Servet et d'autres. Mais si le feu est séduisant, il y a quelque imprudence d'en user à une époque où souffle un vent de fronde. On opte donc pour la pendaison, action qui manque d'élégance, mais très efficace pour se débarrasser de personnes gênantes. Comme le procureur fédéral a laissé la *Gazette de Lausanne* faire l'apologie de la tentative d'assassinat de Lénine, président du gouvernemcnt russe, il laisse le *Journal de Genève* pousser à cet assassinat, avec cette circonstance aggravante que l'auteur de l'article du *Journal de Genève* spécifie quels moyens il faudra employer pour consommer le crime.

Nous ne demandons pas qu'on applique aux rédacteurs du *Journal de Genève* la loi qui punit l'incitation au crime ou l'apologie du meurtre. Nous signalons simplement le fait pour faire remarquer, une fois de plus, la fragilité des lois et les capricieuses règles qui président à leur application. Un fait n'est considéré comme criminel non par lui-même, mais selon son auteur ou sa raison. L'assassinat de Lénine et de ses amis étant, pour les réactionnaires de partout, éminemment souhaitable, il n'y a de leur part, et selon l'unilatérale morale bourgeoise, aucun mal à cela. Il n'y a de réprimable que la haine de l'esclave pour le bourreau.

Viendra-t-il ?

Qui? Wilson, parbleu! Alors qu'il y a deux ans à peine, le président des Etats-Unis d'Amérique était encore, selon les dires de nos plumitifs ententistes, un germanophile à faux nez pacifiste ou un niais qui n'entendait rien aux choses d'Europe, il est devenu le phénix de l'univers depuis qu'll a jeté son pays dans la guerre. Les injures que lui jetaient les guerriers de salles de rédaction au temps où il ne comprenait pas pourquoi les Européens se battaient, et où il préconisait la paix sans victoire, ont fait place à d'assourdissants concerts de louanges. Il n'y en a plus que pour Wilson. Des gens qui ne le connaissent pas plus que vous et moi lui prêtent toutes les vertus et tous les héroïsmes. Il n'y a pas jusqu'aux malades de MM. Frank Thomas et Fulliquet qui ne l'invoquent et implorent sa venue, abandonnant pour le musée des antiquités le Christ, qui est vraiment trop vieux jeu et d'une existence trop problématique. Tandis que Wilson, ça existe, en chair et en os. Pour s'en convaincre, il n'y a pas besoin de toucher, comme Thomas, il suffit de considérer les Allemands regardant si la route de Berlin est encore libre.

Les politiciens ne voulant pas laisser marquer le pas par les pasteurs, qui, par ces temps de vin cher, négocient fructueusement de l'eau bénite, chantent des hymnes en l'honneur du saint homme. Certains comptent sur lui comme sur une bouée de sauvetage qui doit aider à un pénible renflouement. Tel est le cas de ce blackboulé d'Eugène Richard, qui pontifie dans la *Suisse* et écrit ces lignes, d'un lyrisme échevelé:

« Pour la seconde fois, l'Amérique proclame l'affranchissement des esclaves.

« Déjà la convention de la Virginie, en 1776, et la Déclaration d'indépendance, qui la suivit la même année, avaient écrit le sommaire de la démocratie moderne.

« Wilson demeure le fidèle dépositaire de son esprit, le continuateur de sa volonté. Loyauté, fermeté, liberté, ordre, horreur du mensonge, de la duplicité, de la cruauté, en sont les traits précis et énergiques. Les discours du président, qui deviendront classiques, répandent sur l'Europe anémiée une atmosphère purifiée qui chassera les vapeurs pestilentielles des fourberies diplomatiques à la Metternich. On va pouvoir respirer enfin! A plusieurs reprises, ces temps, le bruit courut d'une visite personnelle de M. Wilson à l'Europe. Quels précieux services sa présence rendrait à la civilisation!

« Les politiciens, embourbés et embusqués dans des pratiques où l'habileté, la souplesse et le désir de se maintenir au pouvoir remplacent les principes, se trouveraient tout à coup en présence d'une conscience droite, libérée, éclairée.

« Le grand homme d'Etat, qui est en même temps un véritable savant, voudra sans doute visiter la doyenne des démocraties européennes, qui a si souvent échangé des idées juridiques avec les Etats-Unis, ainsi que le prouvent leurs constitutions réciproques. Qu'il vienne: le peuple suisse tout entier se soulèvera d'une joie frénétique à sa venue. Qu'il vienne au plus vite, nous apportant les palmes de la justice!

« Il ranimera chez nous le feu sacré des antiques vertus engourdies sous la cendre et les scories. Comme un bon docteur, il ouvrira nos fenêtres pour faire passer un air frais et tonique; comme un ingénieur expert, il vérifiera l'axe de notre direction, le redressant et mesurant le chemin parcouru depuis l'acte du Grütli. Sa franchise autorisée nous révélera les piéges de la politique sous laquelle nous suffoquons. Elle nous affranchira de tutelles oppressives, nous montrant la nécessité de revenir au plus vite à la raison, et nous prouvant que notre véritable intérêt est là.

« Que pensera-t-il du très réel danger d'anarchie auquel nous sommes exposés par l'avènement de pouvoirs concurrents et parallèles, surgissant brusquement, se dressant contre les règles et garanties de la Constitution, s'arrogeant toutes les compétences en dehors du peuple, seul maître qui a désigné ses mandataires légaux? Que pensera-t-il du crédit étourdissant accordé sûbitement à certains personnages encombrants, louches, toujours prêts à vendre. non pas leurs consciences — ils n'en ont plus — mais leurs services à qui les achète?

« Il demandera sans doute quelles mesures sont prises contre ces fomentateurs de guerre civile. Le Parlement, timoré, risque de lui sembler descendre au rang d'un syndicat d'intérêts de partis, n'osant plus imposer le retour à la loi, impuissant à résister aux individus hardis, de provenance cosmopolite. chargés de vanité, lourds d'orgueil, cupides profitards, à tout le moins simples illuminés, visionnaires qui se croient appelés à tondre de ras les troupeaux humains. »

Si saint Wilson lisait ces élucubrations de politicien à la recherche du fil d'Ariane, perdu lors de l'accidenté passage des urnes, il se ferait une pinte de bon sang. Mais il ne le lira pas, de même qu'il a déjà laissé à ses groms le soin de se gargariser avec l'adresse richement enluminée que messieurs les pasteurs de Genève ont cru obligatoire de lui envoyer.

Mais comme M. Richard prévient ses lecteurs que, lors de la venue du saint, il fera partie du cercle des intimes qui bénéficieront de ses paroles, — après manger et boire, car, pour être un saint, Wilson ne dédaigne pas les plaisirs de la table — M. Richard, dis-je. partagera avec les lecteurs de la *Suisse* un peu des pensées présidentielles, répandues comme une bienfaisante rosée intellectuelle, sur ces rustres de Suisses qui auront le privilége de l'approcher.

Accomplissant un tour de force que nos lectenrs apprécieront, nous pouvons, dès maintenant faire connaître les paroles que Wilson prononcera dans le cercle des intimes, lors du fameux banquet. M. Richard lira son article et le président le commentera. Comme il est modeste et que la chaleur des banquets a une fâcheuse influence sur son organisme cérébral, il dira quelques banales et confuses paroles de remerciements, puis passera à ses auditeurs une liasse de coupures de journaux américains de l'opposition; il donnera aussi quelques articles de la *Suisse* et d'autres journaux romands parus en 1915 et 1916.

Par la lecture des uns et des autres, le cercle des auditeurs intimes, devenu le cercle des lecteurs, apprendra qu'il règne en Amérique un épouvantable esclavage économique, qu'avec l'appui des autorités, le brigandage capitaliste sévit dans toute son horreur, que lors des grèves, des apaches embauchés spécialement pour cela, fusillent les grévistes, les femmes et les enfants, comme un gibier rencontré dans la rue. Que lui, saint Wilson, est un politicien retors qui a un souverain mépris de la volonté populaire. Il a fait sa dernière campagne électorale saus faire connaître son intention de précipiter son pays dans la guerre mondiale. Il a attendu de se voir confirmer son mandat pour se faire l'exécuteur des volontés capitalistes qui, en Amérique plus que partout ailleurs, seules comptent. Il a fait voter des lois draconniennes contre les adversaires de la guerre par les politicians des chambres américaines, politiciens qui ressemblent comme des frères à ceux d'ici, et dont M. Richard, qui doit s'y connaître. fait une description peu flatteuse. Il n'ouvrira pas nos fenêtres pour faire passer de l'air frais; il ne redressera pas l'axe de notre direction; il expliquera simplement à ses auditeurs comment s'accommodent merveilleusement avec la lutte pour le droit les intérêts des marchands de cochons américains. Quant aux mesures prises contre les fomentateurs de guerre civile, c'est-à-dire les travailleurs las d'être esclaves, il n'en parlera qu'incidemment, pour dire qu'en Amérique on met au point un nouvel appareil pour leur brûler la plante des pieds. M. Richard expliquera qu'en Suisse on les enferme entre quatre murs, et leurs amis n'en entendent plus parler.

Comme une discussion allait commencer pour essayer de démontrer la supériorité du système américain, la foule envahit le lieu du banquet, culbuta les tables, et les convives se précipitèrent aux issues avant de se voir couper le chemin de la retraite. Saint Wilson prit la fuite déguisé en palefrenier. Il n'alla pas loin. L'irruption de la foule dans la salle du banquet était le commencement du grand soir. Les palabres et les festins des exploiteurs de peuples prenaient fin et l'heure du règlement de peuples à gouvernants sonnait. C'était l'heure du châtiment pour les empereurs, les rois, les présidents et tous les exploiteurs de l'humanité. Mais à l'horizon paraissaient les premiers rayons de soleil qui éclairaient l'aube des temps nouveaux...

GERMINAL.

Impr. des U. O., Genève.